

FINANCES
DEL2026_01 - Débat d'orientation budgétaire
Exercice 2026

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 11 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze-février à 17h30 les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 03/02/2026.

Étaient présents : **Monsieur Dominique Masson, Monsieur Philippe Fourcroy et Monsieur Dominique Bigand**, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne et Monsieur Franck Parmentier**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Marcel Leclercq et Monsieur Michel Duval**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe Cousin et Monsieur Marc Denavaut**, délégués représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout et Monsieur François Coquart**, délégués représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Michel Destombe**, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Claude Patte**, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents excusés : Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Steve Pringarbe, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Jean-Marie Guenez, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Eric Kraemer, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autres membres présents : Monsieur Jean-Charles Bruyelle, Président de la Commission gestion de la ressource de la CLE Canche ne prend pas part au vote ;

Nombre de délégués en exercice : 30

Nombre de délégués présents : 17

- Titulaires : 17
- Suppléants :

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 17

- Titulaires : 17
- Suppléants :

Monsieur Jean-Michel Magnier est nommé secrétaire de séance,

Le Conseil syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2312-1 et D.2312-3 ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment l'article 107-II-40 et 50 ;

Conformément à l'article 2312-1 du CGCT dans les collectivités de 3500 habitants et plus, le Président présente au conseil syndical dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, un rapport sur les orientations budgétaires.

L'article 107 de la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié les articles L.2312-1, L.3312-1, L.5211-36 du CGCT relatifs au DOB en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat ;

Pour permettre de débattre des orientations stratégiques et budgétaires 2026, le Conseil syndical est invité à prendre connaissance du rapport ci-joint établi à cet effet ;

Il est donc demandé au Conseil syndical :

De prendre acte que le débat d'orientation budgétaire, sur la base du rapport ci-annexé portant sur les orientations stratégiques et budgétaires 2026 du Syndicat Mixte Canche et Authie, a eu lieu, avant le vote du budget primitif 2026 au Conseil syndical du 11 février 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical adopte à l'unanimité la délibération.

Philippe Fourcroy,
Président du Symcœa